



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Amiens, le 13 septembre 2017

Les inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de LV

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : courrier de rentrée

Rectorat

Préambule commun à toutes les disciplines

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Dossier suivi par
M. Jean-Charles PINEIRO
IA-IPR LV, spécialité : espagnol
Coordonnateur académique
Langues vivantes

Mél :
Jean-charles.pineiro @ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le nouveau projet académique prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- **Axe 1 : Encourager la persévérance scolaire en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.**

- **Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux et à rendre cette ambition réalisable.**

- **Axe 3 : Rendre notre académie plus attractive en proposant à nos personnels, préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.**

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers collègues,

En ce mois de septembre, nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée 2017 avec une pensée toute particulière pour les nouveaux collègues que nous accueillons dans l'académie. Nos vœux de succès et de réussite accompagnent, notamment, les professeurs stagiaires qui s'engagent dans une carrière professionnelle tout aussi exigeante que riche. Nous remercions très sincèrement l'ensemble des collègues qui ont accepté en étant tuteurs, de les accompagner dans leur prise de fonctions.

Nous tenons également à remercier toutes celles et ceux qui au cours des années précédentes ont mis leurs compétences et leur enthousiasme au service de l'enseignement des langues vivantes. Nous pensons, entre autres, aux professeurs qui se sont impliqués dans les différentes formations ainsi que dans l'évaluation des élèves et des étudiants lors des examens et concours.

Notre reconnaissance va, de même, à tous les professeurs de langue qui, par leur engagement, contribuent à la réussite des élèves en classe et hors la classe. Les projets inter-langues, inter-degrés, inter-cycles, les débats citoyens, les certifications, l'ouverture à l'international sont des exemples parmi tant d'autres qui témoignent de cet investissement conséquent qui participe de la valorisation de nos élèves et du rayonnement de notre discipline.

Gardons à l'esprit et rappelons que l'apprentissage des langues vivantes joue un rôle crucial dans l'enrichissement intellectuel et humain de l'individu en l'ouvrant à la diversité des langues mais aussi à la complémentarité des points de vue pour l'amener à la construction de valeurs universellement reconnues. A cet égard, l'ouverture des langues vivantes aux autres disciplines, aux enseignements du domaine professionnel, dans le cadre de projets réfléchis centrés sur le développement de l'engagement de l'élève, constitue un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage et favorise une exposition maximale à la langue cible. De même, il conviendra de consolider le parcours linguistique de l'élève en confortant le suivi inter-degrés.

Nous vous invitons donc à poursuivre ce travail au sein des équipes disciplinaires et interdisciplinaires qui renforce la cohérence des apprentissages et qui offre l'occasion de mettre en œuvre des variations pédagogiques pour consolider les compétences linguistiques et interculturelles du cycle 2 au cycle terminal.

Le traitement des notions du cycle terminal en classe et lors des examens en cours d'année nous invite à proposer quelques pistes de réflexion et de progrès. L'introduction des notions et des sujets d'exposé -en lycée professionnel- a permis d'apporter davantage de cohérence à l'enseignement des langues vivantes mais ceux-ci donnent parfois lieu à des dérives qu'il convient de corriger. Les notions et sujets d'exposé doivent être perçus comme de grands champs d'investigation au sein desquels une multiplicité de thématiques peut être traitée. Ces notions et sujets d'exposé aident à organiser les connaissances culturelles et la réflexion de l'élève ; elles sont le support d'une complexification de la pensée, d'une prise en compte de différents points de vue, des liens entre langues et cultures.

Lors des épreuves d'Expression Orale du baccalauréat et dans le cadre des exposés en LP, il n'est pas attendu de l'élève qu'il récite un discours appris par cœur sur les quatre notions prises pour elles-mêmes, mais, bien au contraire, qu'il soit capable de montrer comment les documents étudiés en classe font surgir une problématique particulière qui s'inscrit dans le cadre de l'une des notions et lui donne corps. **La notion ou exposé n'est que le cadre de la réflexion de l'élève et ne doit pas devenir objet d'étude.** C'est la raison pour laquelle, comme spécifié dans le BO n°4 du 23 janvier 2013, « le candidat tire au sort une des quatre notions du programme étudiées dans l'année ». Lors de cette épreuve, il est attendu du candidat qu'il présente « la notion telle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés dans l'année ».

Une même séquence devrait pouvoir illustrer plusieurs notions ou exposés, en fonction du questionnement de l'élève et de l'axe d'analyse qu'il aura choisi. Il ne s'agit pas de découper l'année en quatre notions ou trois sujets d'exposé, mais bien en différentes séquences qui pourront toutes nourrir une réflexion sur les quatre notions, en fonction des documents choisis, de la façon dont ils sont articulés par une problématique que l'élève se sera approprié.

Par ailleurs, nous vous informons que le B.O. du 20 juillet 2017 présente les épreuves de LV et d'ETLV de la série Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration. Sont notamment définies les épreuves orales et écrites de langues vivantes, l'épreuve orale d'enseignement technologique en langues vivantes. Il est à noter que l'évaluation de l'expression orale de l'enseignement technologique en langues vivantes se substitue à l'évaluation de l'expression orale dans la langue retenue par le candidat au titre de cet enseignement. Pour chaque épreuve, les grilles d'évaluation sont librement téléchargeables. Une série de sujets 0 est également disponible pour l'épreuve d'ETLV sur le site Eduscol (<http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>)

Cette année, encore nous ne manquerons pas de vous convier à la Journée Académique des Débats Citoyens. Un courrier détaillant de nouvelles modalités d'organisation vous sera adressé dans le courant du premier trimestre.

Nous vous remercions encore une fois de votre investissement au service de notre discipline et de nos élèves et vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Les inspecteurs de langues vivantes.